Plate-forme mineurs en exil
Platform kinderen op de vlucht

unicef

AMNESTY INTERNATIONAL

caritas international.be

CIRÉ
coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers

JRS
accompany · serve · advocate

Vluchtelingenwerk VLAANDEREN

ON N'ENFERME
PAS UN ENFANT.
POINT.

EEN KIND SLUIT
JE NIET OP.
PUNT.

Signez la pétition pour mettre fin à la détention des enfants migrants.

onnenfermepasunenfant.be/petition

EEN KIND SLUIT JE NIET OP. **PUNT.**

ON N'ENFERME PAS UN ENFANT. **POINT.**

Plate-forme mineurs en exil
Platform kinderen op de vlucht

unicef

AMNESTY INTERNATIONAL

caritas international.be

CIRÉ coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers

JRS accompany · serve · advocate

Vluchtelingenwerk VLAANDEREN

#OnNEnfermePasUnEnfant #Point

Signez la pétition.

Depuis août 2018, la Belgique enferme à nouveau des enfants migrants dans des centres de détention.

La détention d'enfants pour des raisons liées à la migration est intolérable. Que l'enfant soit seul ou accompagné, qu'il soit migrant, demandeur d'asile ou réfugié, même pour une courte durée ou dans des bâtiments tout neufs :

ON N'ENFERME PAS UN ENFANT. POINT.

DES CONSÉQUENCES IRRÉPARABLES

La détention d'enfants pour des raisons migratoires :

- viole les droits de l'enfant ;
- est toujours contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant, principe juridique qui exige de veiller à ce qu'il y a de mieux pour chaque enfant dans toutes les décisions qui le concernent ;
- cause des dommages irréparables au bien-être et au développement des enfants (sentiments d'isolement, d'infériorité, graves troubles psychologiques, etc.) pouvant s'assimiler à des mauvais traitements et même à la torture. De nombreux enfants dans cette situation se sont automutilés, voire pire, ont mis fin à leur vie.

UN PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIÈRE

Après avoir montré l'exemple pendant 10 ans, la Belgique opère un retour en arrière malgré les nombreuses interpellations d'instances du Conseil de l'Europe et des Nations unies lui demandant de ne pas enfermer des enfants migrants.

DES SOLUTIONS EXISTENT

La détention d'un enfant est néfaste et non nécessaire. Des alternatives à la détention existent, plus efficaces, moins nuisibles et moins coûteuses.

Le gouvernement belge doit donc :

- mettre en oeuvre, évaluer de manière indépendante et améliorer les alternatives existantes, telles que les maisons de retour ;
- mettre immédiatement fin à la détention des enfants pour des raisons migratoires et interdire cette pratique dans la loi.

À PROPOS DE LA CAMPAGNE

On n'enferme pas un enfant. Point. Une campagne de la Plate-forme Mineurs en exil et UNICEF Belgique en partenariat avec Amnesty International, Caritas International, CIRÉ, JRS Belgium, Vluchtelingenwerk Vlaanderen et soutenue par plus de 325 organisations actives en Belgique.

POUR AGIR ET POUR PLUS D'INFOS

WWW.ONNENFERMEPASUNENFANT.BE

Éditeur responsable : Christel Vacelet, Chaussée de Wavre 169, 1050 Bruxelles
AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE

Ne me jetez pas sur la voie publique, affichez-moi !

Suivez la campagne

www.facebook.com/pointpunt/

twitter.com/Point_Punt

Mettez cette affiche sur votre lieu de travail ou à votre fenêtre. Si vous souhaitez en commander davantage, n'hésitez pas à vous rendre sur onnenfermepasunenfant.be